

# Agence Forestière des Bois-Francs

RAPPORT ANNUEL AU 31 MARS 1999

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
LE 15 JUIN 1999  
À DRUMMONDVILLE

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS  
40, DE LA GRANDE LIGNE À VICTORIAVILLE

---

---



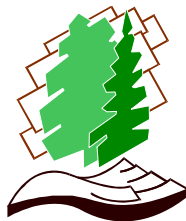
## TABLE DES MATIÈRES

<b>Le message du président .....</b>	<b>2</b>
<b>La structure de l'AFBF.....</b>	<b>4</b>
<b>Ses membres.....</b>	<b>5</b>
<b>Ses administrateurs.....</b>	<b>7</b>
<b>Ses comités.....</b>	<b>8</b>
Le Conseil d'administration.....	8
Le Conseil exécutif .....	9
Le comité Expert .....	10
Le comité Technique .....	10
Le comité PPMV .....	11
<b>Son personnel.....</b>	<b>12</b>
<b>Rapport d'activités 1998-99 .....</b>	<b>13</b>
Contribution financière des partenaires.....	13
La programmation des travaux.....	16
Les travaux réalisés .....	16
Vérification opérationnelle .....	20
Autres activités.....	21
<b>La représentation.....</b>	<b>23</b>
<b>Rapport sur le PPMV.....</b>	<b>24</b>
<b>Perspectives 1999-2000.....</b>	<b>30</b>

*Dans le présent document, les  
abréviations suivantes signifient :*

<b>AFBF</b>	Agence forestière des Bois-Francs
<b>CF</b>	Conseiller forestier
<b>CSS</b>	Comité de suivi du Sommet
<b>IND</b>	Industriels
<b>MEF</b>	Ministère de l'environnement et de la faune
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>MRN</b>	Ministère des Ressources naturelles
<b>OGC</b>	Organisme de gestion en commun
<b>PAF</b>	Plan d'aménagement forestier
<b>PAAR</b>	Programme d'aide à l'aménagement des ravages
<b>PPMV</b>	Programme de protection et de mise en valeur
<b>SPB</b>	Syndicat des producteurs de bois





## LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

**C**hers amis partenaires de l'Agence,

Encore une année écoulée, comme ça va vite ! L'année 1998-99 est marquante du fait que nous sommes dans la réalisation du PPMV et que nous avons pris en charge la vérification opérationnelle depuis le printemps 1999. À l'assemblée générale c'est le temps de faire le point, d'analyser notre démarche et de mesurer notre performance.

Le point : Cette année a été fort active pour l'ensemble des partenaires, autant au niveau des comités (C.A., Exécutif et autres, particulièrement sur le coût des travaux, analyse de processus, le verglas, consultation publique du PPMV, consultation des propriétaires et j'en passe). Donc une année probablement plus chargée que la normale.

Toute cette effervescence n'est pas sans créer de la pression sur tout notre monde, mais quand il faut, il faut.

L'étude Del Degan et le résultat des démarches de consultation sont sur le point de donner des résultats dans leur domaine respectif. Il faut dire bravo pour tous ceux qui apportent une contribution.

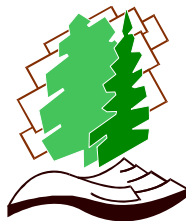
Démarches : Le Conseil d'administration a choisi de procéder à l'interne pour le PPMV et profite de programmes d'emplois du Centre local d'emploi, ce qui nous apporte beaucoup de connaissances et de contacts directs avec les propriétaires et les partenaires.

La même attitude a prévalu pour la vérification opérationnelle et toutes les décisions d'orientation sont prises par le C.A.

Performance : Sans se comparer aux autres agences, puisque le contexte est sans doute différent, je crois que nous pouvons être fiers des résultats obtenus jusqu'à présent. Nous croyons être en mesure de finaliser le PPMV en 1999, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire prévue. Le budget pour les travaux de terrain est stable, la contribution de l'industrie demeure constante et même supérieure au niveau de l'an passé. Il est certain que la réunion des décideurs de mars 1998 a accéléré le tempo dans certains dossiers, mais nous allons livrer la marchandise dans les délais prévus.

Au plan régional, le projet conjoint de géomatique est en marche, nous participons avec les partenaires au collectif de formation et déjà des propriétaires ont suivi des cours. De plus, nous collaborons à un journal régional qui a déjà deux parutions.





Pour la deuxième année, nous avons participé avec chaque MRC pour la plantation d'arbres dans le cadre de la Semaine de l'arbre et des forêts et je souhaite que cela devienne une tradition annuelle.

En outre, pour assurer une plus grande collégialité entre les partenaires, nous avons réalisé un "lac à l'épaule" afin de permettre à chacun de trouver sa "zone de confort" dans l'équipe de l'Agence.

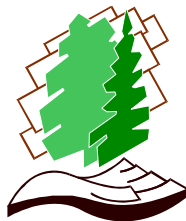
Pour terminer, il faut dire que nous avons toutes les raisons d'être fiers de notre Agence et que rien n'aurait été possible sans la contribution de notre Directeur général et du personnel de son équipe. La contribution du Conseil d'administration et des comités est aussi un facteur de succès et à tout ce monde, il faut dire merci. Nous sommes maintenant des partenaires au travail et la réelle vitesse de croisière devrait apparaître au cours de la prochaine année.

C'est donc avec beaucoup de fierté et une attitude très positive que je vous présente le rapport annuel et je souhaite pour la prochaine année de développer une "saine complicité" entre les partenaires et les intervenants du milieu forestier de notre agence.

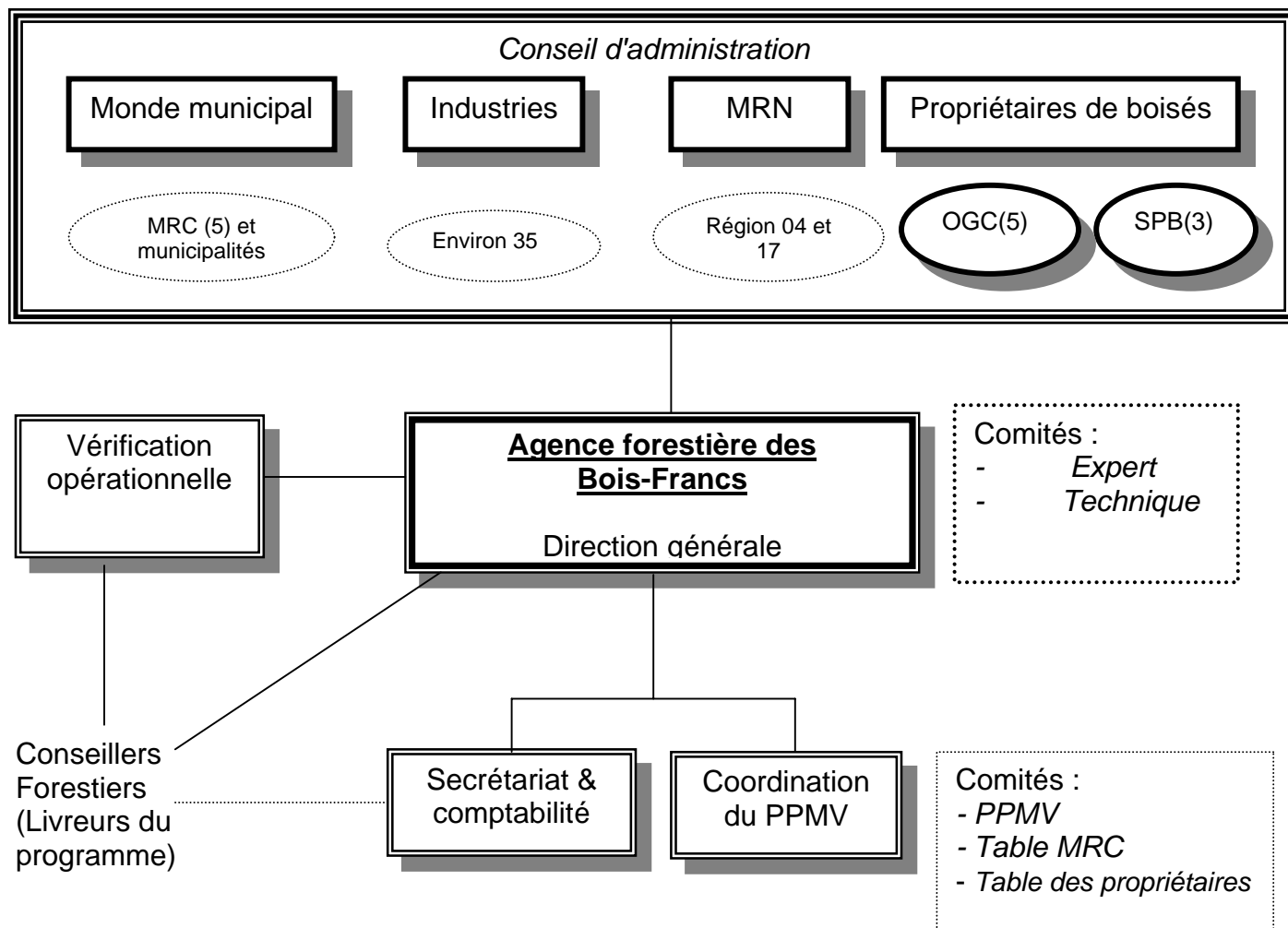
Meilleures salutations.

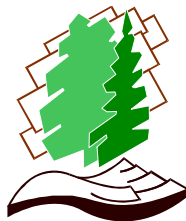
Pierre Gaudet  
Président





## LA STRUCTURE DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS





## SES MEMBRES

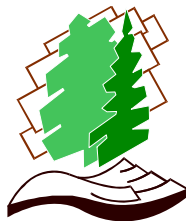
**E**n vertu du statut et des règlements de l'Agence forestière des Bois-Francs, il est possible pour les acteurs forestiers impliqués dans la région Centre-du-Québec d'en devenir membres. Il existe deux statuts de membres au sein de l'Agence forestière des Bois-Francs : les membres réguliers et les membres associés.

### LES MEMBRES RÉGULIERS

Peut être admis comme membre régulier de l'Agence, toute **personne morale** ou **organisme** et tout **titulaire de permis d'exploitation d'usine de transformation de bois**, oeuvrant sur le territoire de l'Agence. Les membres réguliers doivent cependant faire partie de l'une ou l'autre des catégories et sous-catégories de membres suivantes :

- Les **municipalités** incluant les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités locales;
- Les **organismes reconnus de producteurs forestiers**, lesquels se divisent en deux sous-catégories : les organismes de gestion en commun (OGC) et les syndicats de producteurs de bois (SPB);
- Les **titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois**, lesquels se divisent en plusieurs sous-catégories : les industriels du sciage et les industriels des pâtes et papiers, l'industrie des panneaux, déroulage, etc.





Les membres réguliers en date du 31 mars 1999 sont :

**Dans la catégorie : Les municipalités**

<b>Organismes</b>	<b>Sous-catégorie</b>
MRC Arthabaska	MRC
MRC Bécancour	MRC
MRC Drummond	MRC
MRC Érable	MRC
MRC Nicolet-Yamaska	MRC
Paroisse de Princeville	Municipalité

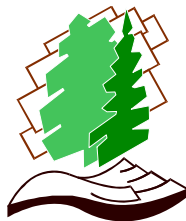
**Dans la catégorie : Les organismes reconnus de producteurs forestiers**

<b>Organismes</b>	<b>Sous-catégorie</b>
Groupement forestier Nicolet-Yamaska	OGC
Groupement agro-forestier Lotbinière-Mégantic	OGC
Groupement forestier Coopératif de St-François	OGC
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	OGC
Société sylvicole Arthabaska-Drummond Inc.	OGC
Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec	SPB
Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec	SPB
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	SPB

**Dans la catégorie : Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois**

<b>Organismes</b>	<b>Sous-catégorie</b>
Domtar Inc.	Pâtes et papiers
Gérard Crête et Fils	Sciage
Panneaux Mallette OSB	Panneaux
Blanchette et Blanchette	Sciage
Boiscarvin inc.	Sciage
Vexco inc.	Sciage





## SES ADMINISTRATEURS

Conformément à son règlement intérieur, le conseil d'administration de l'Agence est composé de douze (12) administrateurs représentant les groupes suivants :

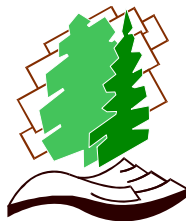
<i>Groupes</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Durée du mandat</i>	<i>Durée / fin de mandat</i>
<i>Représentants du Ministre</i>	Jacques Pinard	--	--
	Normand Tétreault	--	--
<i>Le monde municipal</i>	Pierre Gaudet	2 ans	2000
	Laurent Carignan	2 ans	1999
<i>Industrie</i>	Jacques Bray	2 ans	1999
	Simon-Pierre Fortin	2 ans	2000
	Philippe Grenier	2 ans	2000
	Berthier Boulianne	2 ans	1999
<i>Représentants des propriétaires</i>			
<i>OGC</i>	Marco Morin	2 ans	1999
	Gilles Marcotte	2 ans	2000
<i>OSPB</i>	Gaston Roy	2 ans	2000
	Claude Breton	2 ans	1999

Chaque groupe jouit d'un nombre égal de voix même si le nombre d'administrateurs est différent d'un groupe à l'autre. Les administrateurs demeurent en fonction pour une durée de deux (2) ans ou jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

Le conseil d'administration administre l'organisme et les affaires de l'Agence. Il exerce ses pouvoirs par voie de résolutions et étudie toute question qui lui est soumise par l'assemblée générale et veille à la bonne administration de l'Agence. Les décisions du conseil d'administration sont prises sur la base du consensus, c'est-à-dire lorsqu'aucun groupe d'administrateurs ne s'oppose à la décision proposée.







## SES COMITÉS

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**L**e Conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 1998-1999. Toutes les rencontres se sont tenues à la salle du Conseil de la paroisse de Princeville, à l'exception de la réunion du 12 mai 1998 qui a eu lieu aux bureaux de l'Agence.

Les réunions se sont tenues les 12 et 26 mai 1998, le 17 juin (avant et après l'assemblée générale annuelle), le 1<sup>er</sup> septembre, le 11 novembre 1998, le 12 janvier 1999 et enfin le 9 mars de l'année courante.

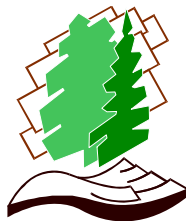
Chaque réunion du Conseil est l'occasion de revenir sur la rencontre précédente via le procès-verbal, de prendre connaissance du suivi des décisions prises à ce moment, de suivre l'évolution de la situation financière (AFBF et PPMV) et les versements aux conseillers forestiers qui réalisent les travaux. À quelques occasions, les résultats financiers ont été mis en parallèle avec la planification budgétaire adoptée en début d'année.

Les autres points qui ont fait l'objet d'échanges ou de décisions lors des réunions du Conseil d'administration sont :

- La ventilation budgétaire entre les conseillers forestiers
- Ajustements aux normes et aux taux
- Adoption du document préliminaire du PPMV
- Adoption des budgets 1998-1999
- Cahier de charge MRN-AFBF sur la vérification opérationnelle
- Examen des états financiers vérifiés avant l'assemblée générale annuelle
- Projet de plantation mixte présenté par les CFRQ
- Rapport des comités : Expert, PPMV, Projet sur les pochettes d'information Verglas, coût des travaux
- Évaluation des dommages aux érablières (contrat avec le MAPAQ)
- Consultation sur la mise à jour du régime forestier
- La prise en charge de la vérification opérationnelle
- Analyse des processus, contrat avec Del Degan, Massé & ass.
- Dossier de la formation des propriétaires
- Nouveau programme "verglas" du MRN
- Journal "Forum"
- Étude des demandes d'accréditation par de nouveaux conseillers forestiers
- Nombre de sièges au C.A. pour les MRC.

Il fut encore question, à quelques reprises du dossier TPS-TVQ. Enfin, de multiples correspondances ont été reçues, présentées et ont fait l'objet de décisions relativement aux suites à donner.





## LE CONSEIL EXÉCUTIF

À la création de l'Agence, les administrateurs avaient mis sur pied un comité d'Orientation chargé de mettre en place l'Agence. Au début de l'année 1998-1999, ce comité a été renommé et il est devenu formellement le Conseil exécutif.

Le Conseil exécutif est composé de 5 membres représentant chacun des partenaires. Au cours de l'exercice 1998-1999, le Conseil exécutif était composé de :

M. Pierre Gaudet, président	Représentant du monde municipal
M. Gaston Roy, vice-président	Représentant des organismes de producteurs forestiers
M. Jacques Bray	Représentant des titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois
M. Marco Morin	Représentant des organismes de producteurs forestiers
M. Normand Tétreault (10 mois)	Représentant du Ministre
M. Jacques Pinard (2 mois)	Représentant du Ministre

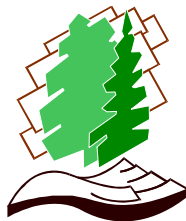
Les membres du Conseil exécutif se sont réunis à six (6) reprises dans le cadre formel des rencontres de l'Exécutif. Ces rencontres ont eu lieu le 20 avril, 26 mai, 13 juillet (appel conférence), 1<sup>er</sup> septembre, 30 octobre et 18 décembre 1998. Aucune rencontre formelle ne s'est tenue entre janvier et mars 1999.

Les dossiers suivants ont été traités durant les séances du Conseil exécutif :

- Allocation des budgets supplémentaires émanant d'une contribution additionnelle du MRN
- Délégation de personnes aux tables sectorielles agroalimentaire-forêt des MRC
- Les impacts du verglas sur la récupération du bois et la mise en marché.
- L'amélioration continue et l'analyse des processus
- Le contrat de service avec le MAPAQ pour l'évaluation des dommages aux érablières à la suite du verglas de janvier 1998
- Les conditions de travail du personnel
- Dossiers administratifs (placements et autres)
- L'embauche pour la vérification opérationnelle
- Projet verglas du MRN

Les membres de l'Exécutif ont travaillé ensemble à plusieurs reprises entre janvier et mars 1999 sur deux dossiers spécifiques, à savoir l'analyse des processus à titre de groupe de travail de référence pour le consultant et pour l'embauche du vérificateur (étude des candidatures et entrevues).





## LE COMITÉ EXPERT

Les membres du comité Expert, mandatés pour alimenter le Conseil d'administration sur divers dossiers et pour étudier des aspects techniques liés à la livraison du programme, se sont réunis à cinq (5) reprises soit le 8 avril, le 19 juin, le 31 août, le 3 novembre 1998 et le 22 janvier 1999.

Les personnes ayant participé aux travaux du Comité sont :

AFCW	M. Sylvain Rajotte	4 rencontres
AFCW	M. Martin Larrivée	1 rencontre
SSAD	M. Martin Plante	5 rencontres
MRN	M. Gérald Lapierre	5 rencontres
Mallette Québec	M. Simon-Pierre Fortin	2 rencontres
SPBCQ	M. Guy Larochelle	2 rencontres
SPBCQ	M. Richard Laquerre	1 rencontre
SPBCQ	M. Ghislain Leblond	1 rencontre
SPBRQ	M. Denis Villeneuve	2 rencontres
SPBRQ	M. Jean-Pierre Dansereau	1 rencontre
AFBF	M. Jacques Moisan, secrétaire	5 rencontres

L'essentiel des points ayant constitué l'ordre du jour de ces rencontres a été :

- La préparation de la saison 1998-1999 par l'examen des normes et aspects techniques de la livraison du programme
- Les résultats de la vérification opérationnelle de la saison précédente et l'identification des améliorations souhaitables
- Le dossier du transfert de la vérification opérationnelle du MRN à l'Agence forestière des Bois-Francs.
- La question du drainage forestier
- L'autovérification des travaux réalisés par les conseillers forestiers.

Chacune de ces rencontres est aussi l'occasion de faire le point sur divers dossiers en évolution comme la TPS-TVQ, la formation, le verglas, des précisions demandées par les conseillers forestiers sur l'interprétation à donner à certaines normes.

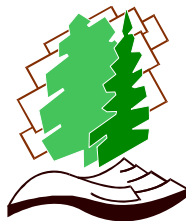
## LE COMITÉ TECHNIQUE (AD HOC)

Ce comité *ad hoc* s'est réuni une fois, le 23 février 1999. Il avait comme mandat d'étudier les améliorations à introduire au cadre normatif et de faire des recommandations au comité Expert.

Les personnes ayant participé à cette rencontre sont :

M. François Laliberté	CFRQ	M. Gaston Martineau	GFLM
M. Michel Déry	GFNY	M. Daniel St-Hilaire	SSAD
M. Richard Caron	MRN	M. Gérald Lapierre	MRN
M. Jacques Moisan	AFBF		





## LE COMITÉ PPMV

Les membres du comité sont messieurs :

Guy Larochelle	SPBCQ
Richard Laquerre	SPBCQ
Ghislain Leblond	SPBCQ
Gérald Lapierre	MRN
Stéphane Lebel	GFLM
Simon-Pierre Fortin	Mallette Québec
Denis Ouellette	MRC Arthabaska
François Brassard	AFBF
Jacques Moisan	Secrétaire

Le comité a poursuivi son travail de supervision des travaux de l'équipe du PPMV. Les rencontres se sont tenues les 21 avril, 10 juillet, 25 septembre et 10 décembre 1998 ainsi que les 21 janvier 26 février et 30 mars 1999.

Les principaux points traités lors de ces rencontres ont porté sur :

- Le cadre écologique de référence
- Le document préliminaire
- L'implication des propriétaires dans le processus
- Le sondage auprès des propriétaires
- Le calcul de la possibilité, le logiciel, la démarche
- Programme d'emploi pour l'embauche de l'équipe de support
- La première consultation publique.

Chaque rencontre était aussi l'occasion de faire le suivi de l'évolution des différents aspects du projet.

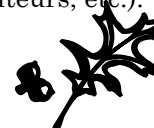
## LA TABLE DES MRC

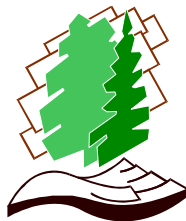
Depuis le début de l'élaboration du PPMV, et compte tenu de l'obligation d'arrimer le Plan aux schémas d'aménagement des MRC, se tiennent des réunions de travail avec les aménagistes des MRC. Au cours de la dernière année, des rencontres se sont tenues le 24 avril, 9 octobre 1998 et 18 mars 1999.

Ces réunions ont porté essentiellement sur les orientations multiressources et la réglementation sur l'abattage d'arbres.

## LA TABLE DES PROPRIÉTAIRES

Une rencontre a eu lieu le 15 février 1999 avec une dizaine de propriétaires. Cette rencontre portait sur l'identification des problématiques propres aux ressources forestières. Les propriétaires provenant de toutes les MRC et constituant un échantillon des divers types de propriétaires présents dans la région (petits, grands, agriculteurs, acériculteurs, etc.).





## SON PERSONNEL

La permanence de l'Agence forestière des Bois-Francs est assumée par madame Céline Breault, adjointe administrative et par le directeur général Jacques Moisan, ing. f. Le poste de coordonnateur du PPMV est tenu par M. François Brassard, ing. f. Au cours de l'année, ce dernier a été secondé par le personnel temporaire suivant :

### Emplois d'été :

Marie-Claude Gallant	Étudiante en géographie
Marylène Plante	Ing. f.
Mylène Croteau	Étudiant en sociologie
Eric Giguère	Économiste

### Programme local de développement des compétences :

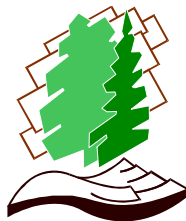
Marylène Plante	Ing. f.
Annie Lachance	Anthropologue
Lucie Dupuis	Secrétaire
Caroline St-Pierre	Biologiste
Martin Rodrigue	Géographe

### Ont aussi travaillé au sein de l'Agence :

Pierre Nadeau, tech. f.	Programme verglas, volet II
Mario DeCourval, tech. f.	Programme verglas, érablières
François Vachon, tech. f.	Vérificateur (mars 1999)
Valérie Lemay, ing. f.	Pochette d'information aux propriétaires concernant le verglas
Annie Sylvestre	Programme verglas MRN

Le siège social de l'Agence est situé au 40, Route de la Grande Ligne à Victoriaville. Des espaces de bureaux sont loués de la MRC d'Arthabaska et également sur le boulevard Industriel, afin de loger temporairement l'équipe du PPMV.





## RAPPORT D'ACTIVITÉS 1998-99

### CONTRIBUTION FINANCIÈRE DES PARTENAIRES

La réalisation de travaux sylvicoles et le fonctionnement de l'Agence ont pu se faire grâce aux contributions des partenaires, notamment du ministère des Ressources naturelles, pour un montant de 2 309 768\$. Ce niveau de contribution a été déterminé à la suite de la réunion des Décideurs en mars 1998 et sera fixe pour 4 ans, incluant l'année 1998-1999. La contribution du MRN a représenté 81.2% des sources de fonds, excluant les projets.

Les contributions des titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois (industriels) ont atteint un sommet depuis la création de l'Agence, avec un montant de 507 122\$. Cette contribution représente 17.8% des sources de fonds de la dernière année. Rappelons que la contribution des industriels, à l'échelle provinciale, a été fixée à 8 millions de dollars. Pour l'instant, les industriels versent 1,45\$/m<sup>3</sup> de bois acheté dans la région. Ce montant unitaire pourrait changer si le volume d'achat des industriels augmentait.

Le tableau qui suit montre pour les 2 dernières années les contributions des industriels par catégories de volumes d'achat, la valeur des achats et le nombre d'usines concernées.

VOLUME EN M <sup>3</sup>	1997-1998		1998-1999	
	USINES	ACHAT	USINES	ACHAT
5 000 et moins	31	38 307.35 \$	33	40 059.74 \$
5 001 à 10 000	0	0.00 \$	2	14 723.13 \$
10 001 à 20 000	5	119 071.46 \$	2	38 940.92 \$
20 001 à 30 000	0	0.00 \$	3	104 852.67 \$
30 001 à 40 000	1	55 981.05 \$	1	55 298.74 \$
40 000 et plus	3	226 177.95 \$	3	228 411.90 \$
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>*439 537.81 \$</b>	<b>44</b>	<b>482 287.10 \$</b>

\* 1997-1998 : inclut 24 835,30 \$ reçus après l'année d'exercice.

Notons enfin, des revenus d'intérêts de 25 383\$ générés par les placements du fonds PPMV et les excédents temporaires.

Également, plusieurs projets sont venus augmenter les revenus de l'Agence. Cependant ces fonds ont été utilisés par projet et sont en équilibre avec les coûts de réalisation de ces projets. Ils ont donc un impact nul en termes financiers.

Les tableaux qui suivent montrent les résultats de l'année en termes de déclarations de volumes des industriels par essences et territoires de MRC.





**DÉCLARATION DE VOLUMES DE BOIS (M<sup>3</sup>) ACHETÉS SUR LES FORÊTS PRIVÉES  
1997-1998**

<b>MRC</b>	<b>SEP</b>	<b>PINS</b>	<b>MEL</b>	<b>PRU</b>	<b>THO</b>	<b>PET</b>	<b>PEU</b>	<b>BOP-BOJ</b>	<b>ÉRS-ER</b>	<b>FM</b>	<b>TOTAL</b>
Arthabaska	57 173,37	9 916,71	974,24	790,32	4 953,87	1 598,1	3 864,9	119,66	265,74	13 182,06	<b>92 838,97</b>
Bécancour	21 445,51	2 151,47	607,29	1 475,92	375,69	770,19	2 220,0	---	---	9 083,64	<b>38 129,71</b>
Drummond	13 013,65	8 209,63	294,57	296,28	227,31	1 644,1	3 375,0	24,17	107,13	9 239,81	<b>36 431,65</b>
L'Érable	47 696,5	10 242,22	642,5	614,07	4 708,83	2 193,48	3 895,27	115,87	43,6	15 059,17	<b>85 211,51</b>
Nicolet-Yamaska	7 875,42	3 911,3	148,46	494,22	2 309,93	630,83	953,0	8,08	125,7	3 741,12	<b>20 198,06</b>
Inconnu	29 116,86	---	15,2	---	---	---	---	---	---	---	<b>29 132,06</b>
<b>TOTAL</b>	<b>176 321,31</b>	<b>34 431,33</b>	<b>2 682,26</b>	<b>3 670,81</b>	<b>12 575,63</b>	<b>6 836,7</b>	<b>14 308,17</b>	<b>267,78</b>	<b>542,17</b>	<b>50 305,80</b>	<b>301 941,96</b>

**DÉCLARATION DES VOLUMES DE BOIS (M<sup>3</sup>) ACHETÉS SUR LES FORÊTS PRIVÉES  
1998-1999**

<b>MRC</b>	<b>SEP</b>	<b>PINS</b>	<b>MEL</b>	<b>PRU</b>	<b>THO</b>	<b>PET</b>	<b>PEU</b>	<b>BOP-BOJ</b>	<b>ÉRS-ER</b>	<b>FM</b>	<b>TOTAL</b>
Arthabaska	76 843,16	16 028,51	155,23	452,38	2 048,87	2 464,55	9 227,03	775,6	131,09	27 663,48	<b>135 789,91</b>
Bécancour	20 577,85	4 707,26	19,67	315,87	247,41	1 654,96	2 929,52	256,02	355,99	8 113,78	<b>39 178,33</b>
Drummond	28 311,0	6 239,47	216,96	191,95	428,87	1 980,75	5 295,87	140,38	200,99	8 986,99	<b>51 993,23</b>
L'Érable	51 940,38	6 230,15	109,94	1 287,13	1 479,19	2 833,43	7 708,71	246,92	144,7	10 601,64	<b>82 582,19</b>
Nicolet-Yamaska	7 986,24	6 674,13	1,36	1 216,77	124,92	260,12	1 909,7	726,86	331,83	4 122,8	<b>23 354,73</b>
Inconnu	---	35,04	---	---	---	---	---	---	---	---	<b>35,04</b>
<b>TOTAL</b>	<b>185658,63</b>	<b>39 914,56</b>	<b>503,16</b>	<b>3 464,1</b>	<b>4 329,26</b>	<b>9 193,81</b>	<b>27 070,83</b>	<b>2 145,78</b>	<b>1 164,6</b>	<b>59 488,69</b>	<b>332 933,43</b>

**LÉGENDE**

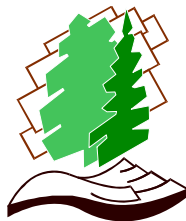
SEP : Sapin et épinette  
PINS : Pins  
FM : Feuillus mélangés

MEL : Mélèze  
PRU : Pruche

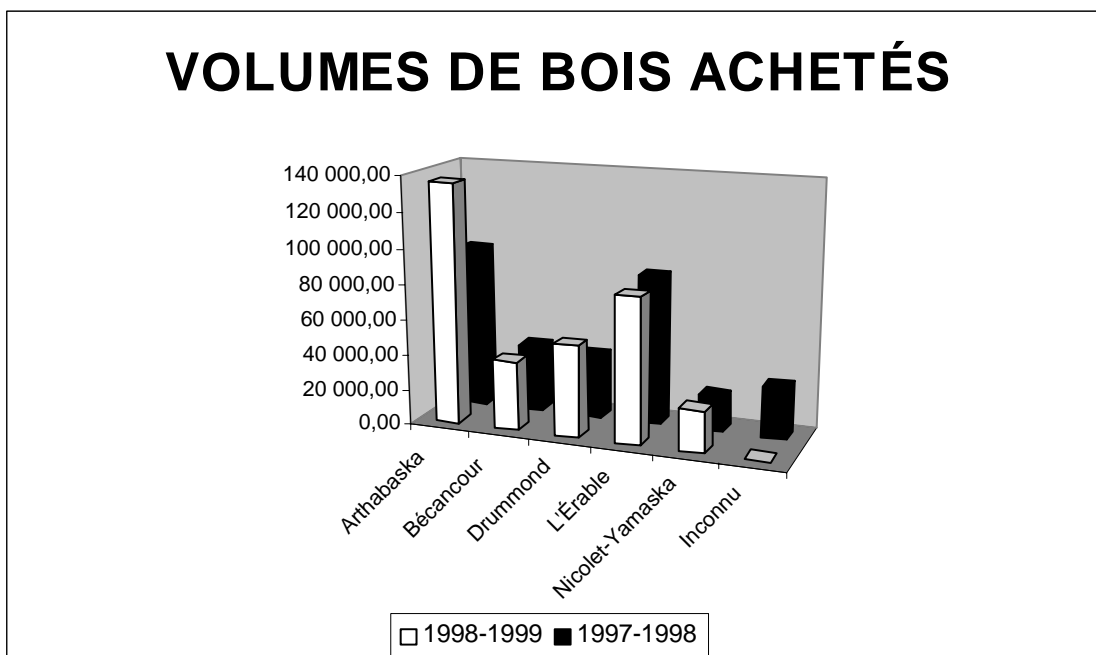
BOP : Bouleau à papier  
BOJ : Bouleau jaune

ERS : Érable à sucre  
ER : Autres érables

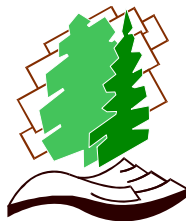




MRC	1997-1998		1998-1999	
	VOLUME	%	VOLUME	%
Arthabaska	92 838,97	30,7 %	135 789,91	40,8 %
Bécancour	38 129,71	12,6 %	39 178,33	11,8 %
Drummond	36 431,65	12,1 %	51 993,23	15,6 %
L'Érable	85 211,51	28,2 %	82 582,19	24,8 %
Nicolet-Yamaska	20 198,06	6,7 %	23 354,73	7,0 %
Inconnu	29 132,06	9,7 %	35,04	0,0%







### La programmation des travaux

Le programme de mise en valeur des forêts privées, dont l'Agence assure la gestion, a utilisé près de 94 % des fonds (2 671 289\$). La livraison de ce programme auprès des propriétaires de boisés est assurée par les "agents livreurs" communément appelés Conseillers forestiers. Ces derniers, sur la base de l'allocation budgétaire consentie à chacun, doivent produire une programmation des travaux en début d'année. Le tableau suivant fait un parallèle entre la programmation et les réalisations. On note qu'en général, les réalisations concrètes correspondent à la programmation à l'exception du Plan d'aménagement forestier.

## TRAVAUX EXÉCUTÉS VERSUS PROGRAMMATION

Traitements	Programmation			Exécution		
	Quantités	Dollars	% Budget	Quantités	Dollars	% Budget
Remise en production - Préparation de terrain (05)	939 ha	628 280 \$	23,5 %	1 047 ha	689 782 \$	25,8 %
Remise en production - Plantation (06)	2 585 400 plants	725 751 \$	27,1 %	2 733 010 plants	747 236 \$	28 %
Entretien de plantation (07)	1 119 ha	573 952 \$	21,5 %	1 193 ha	584 749 \$	21,9
Éducation de peuplements - Traitements non commerciaux (08)	86 ha	68 180 \$	2,5 %	96 ha	71 586 \$	2,7 %
Éducation de peuplements - Traitements commerciaux (09)	465 ha	250 668 \$	9,4 %	440 ha	248 856 \$	9,3 %
Drainage (10)	206 km	239 382 \$	9 %	177,57 km	197 892 \$	7,4 %
Voirie forestière (10)	62 km	72 150 \$	2,7 %	72,75 km	80 707 \$	3 %
Plan d'aménagement forestier (11)	830 unités	115 475 \$	4,3 %	328	50 480 \$	1,9 %

### Les travaux réalisés

Environ 945 propriétaires ont bénéficié du programme en 1998-99. Le montant moyen d'aide financière accordée par propriétaire se situe à environ 2717\$. Rappelons que l'aide financière maximale annuelle, à laquelle a droit un propriétaire, est de 20 000\$. Les tableaux qui suivent montrent, pour chacun des conseillers forestiers, les montants consacrés aux grands groupes de travaux pour les 2 dernières années. On présente ensuite, par MRC, les sommes utilisées par activité pour les 2 dernières années.





## RAPPORT ANNUEL 1998-1999

### 1997-1998

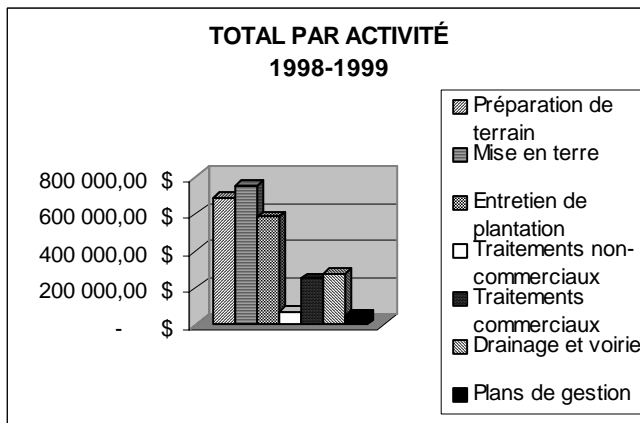
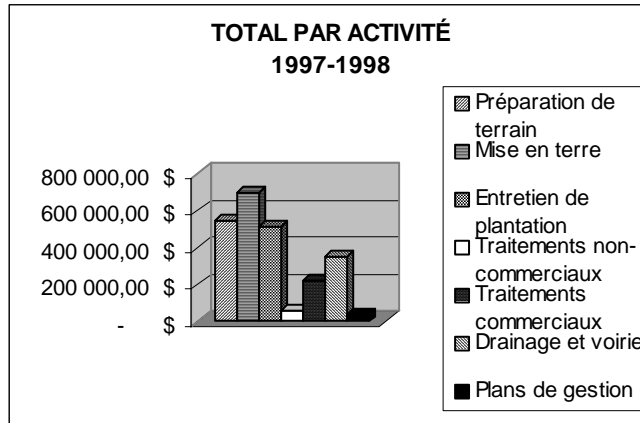
Conseillers forestiers accrédités	Type d'aide	Préparation de terrain	Mise en terre De plants	Entretien Plantation	Traitements Non commerc.	Traitements commerciaux	Drainage et voirie	Plans De Gestion	TOTAL
Syndicat producteurs de bois Centre-du-Québec	Ind.	30 976,40 \$	4 035,69 \$	3 879,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	16 722,35 \$	2 080,00 \$	57 693,44 \$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	OGC	4 141,00 \$	13 880,20 \$	486,00 \$	5 502,00 \$	36 690,00 \$	8 966,53 \$	1 805,00 \$	71 470,73 \$
	Ind.	1 257,50 \$	12 465,13 \$	0,00 \$	302,00 \$	7 855,00 \$	577,20 \$	130,00 \$	22 586,83 \$
Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic inc.	OGC	49 537,00 \$	88 301,65 \$	40 786,50 \$	23 142,50 \$	15 101,50 \$	38 505,48 \$	5 305,00 \$	260 679,63 \$
Groupement forestier coopératif Saint-François	OGC	0,00 \$	2 139,80 \$	0,00 \$	377,50 \$	12 402,00 \$	0,00 \$	515,00 \$	15 434,30 \$
	Ind.	0,00 \$	3 811,95 \$	0,00 \$	0,00 \$	2 371,50 \$	0,00 \$	520,00 \$	6 703,45 \$
Mario Durocher, ingénieur forestier	Ind.	0,00 \$	0,00 \$	1 336,50 \$	0,00 \$	1 188,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2 524,50 \$
Coopérative forestière du Bas-St-Maurice	Ind.	0,00 \$	12 017,71 \$	12 096,00 \$	1 802,50 \$	8 712,00 \$	0,00 \$	260,00 \$	34 888,21 \$
Société sylvicole Arthabaska-Drummond inc.	OGC	202 010,49 \$	231 377,63 \$	239 914,95 \$	8 143,50 \$	81 869,50 \$	131 837,33 \$	4 015,00 \$	899 168,40 \$
	Ind.	39 678,00 \$	42 011,79 \$	10 049,70 \$	0,00 \$	10 176,50 \$	35 045,89 \$	4 930,00 \$	141 891,88 \$
Groupement forestier Nicolet-Yamaska inc.	OGC	149 043,50 \$	152 713,25 \$	126 895,80 \$	906,00 \$	27 966,00 \$	61 235,61 \$	4 910,00 \$	523 763,16 \$
	Ind.	18 610,50 \$	31 058,47 \$	25 487,20 \$	0,00 \$	9 111,00 \$	20 535,74 \$	5 315,00 \$	110 117,91 \$
Conseillers forestiers de la région de Québec	Ind.	53 694,75 \$	107 083,81 \$	50 750,25 \$	19 547,50 \$	12 213,00 \$	33 410,59 \$	4 640,00 \$	281 339,90 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>548 949,14 \$</b>	<b>700897,08 \$</b>	<b>511 681,90 \$</b>	<b>59 723,50 \$</b>	<b>225 656,00 \$</b>	<b>346 836,72 \$</b>	<b>34 425,00 \$</b>	<b>2 428 169,34 \$</b>

### 1998-1999

Conseillers forestiers Accrédités	Type d'aide	Préparation de terrain	Mise en terre De plants	Entretien Plantation	Traitements Non commerc.	Traitements commerciaux	Drainage et voirie	Plans De gestion	TOTAL
Syndicat producteurs de bois Centre-du-Québec	Ind.	19 468,00 \$	58 499,10 \$	16 862,60 \$	1 188,00 \$	3 316,00 \$	5 696,75 \$	1 030,00 \$	106 060,45 \$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	OGC	13 921,79 \$	15 307,63 \$	8 190,00 \$	0,00 \$	21 076,50 \$	12 492,27 \$	2 330,00 \$	73 318,19 \$
	Ind.	5 155,00 \$	21 330,13 \$	0,00 \$	0,00 \$	8 913,00 \$	1 455,11 \$	910,00 \$	37 763,24 \$
Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic inc.	OGC	70 354,50 \$	83 807,35 \$	67 019,50 \$	17 595,50 \$	25 566,50 \$	22 203,63 \$	8 530,00 \$	295 076,98 \$
Groupement forestier coopératif Saint-François	OGC	1 917,50 \$	6 765,45 \$	0,00 \$	0,00 \$	6 609,50 \$	0,00 \$	1 165,00 \$	16 457,45 \$
	Ind.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	9 396,00 \$	1 265,00 \$	260,00 \$	10 921,00 \$
Coopérative forestière du Bas-St-Maurice	Ind.	332,00 \$	6 696,96 \$	11 718,00 \$	3 276,00 \$	24 752,00 \$	0,00 \$	260,00 \$	47 034,96 \$
Société sylvicole Arthabaska-Drummond inc.	OGC	234 266,00 \$	215 022,90 \$	251 599,25 \$	23 906,00 \$	59 019,50 \$	103 006,68 \$	10 265,00 \$	897 085,33 \$
	Ind.	78 306,50 \$	63 632,32 \$	21 882,00 \$	0,00 \$	3 284,00 \$	29 049,24 \$	2 455,00 \$	198 609,06 \$
Groupement forestier Nicolet-Yamaska inc.	OGC	152 136,50 \$	133 540,23 \$	129 969,20 \$	2 184,00 \$	42 152,50 \$	45 857,95 \$	9 585,00 \$	515 425,38 \$
	Ind.	51 555,20 \$	32 639,58 \$	16 985,50 \$	0,00 \$	23 514,00 \$	35 079,60 \$	6 220,00 \$	165 993,88 \$
Conseillers forestiers de la région de Québec	Ind.	62 369,50 \$	109 994,25 \$	60 523,02 \$	23 436,50 \$	21 256,32 \$	22 492,96 \$	7 470,00 \$	307 542,55 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>689 782,49 \$</b>	<b>747 235,90 \$</b>	<b>584 749,07 \$</b>	<b>71 586,00 \$</b>	<b>248 855,82 \$</b>	<b>278 599,19 \$</b>	<b>50 480,00 \$</b>	<b>2 671 288,47 \$</b>



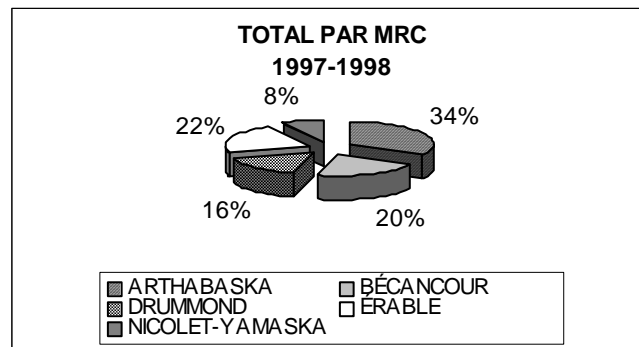






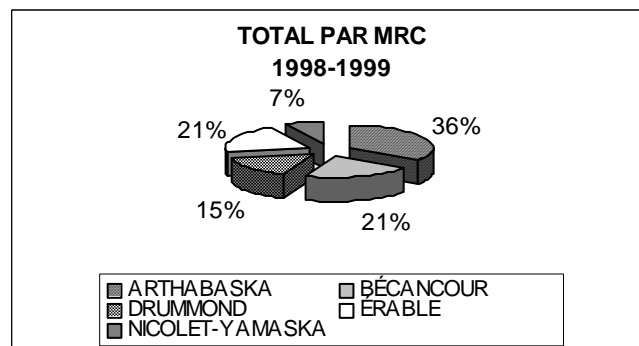
**MRC 1997-1998**

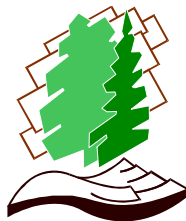
ACTIVITÉ	MRC ARTHABASKA	MRC BÉCANCOUR	MRC DRUMMOND	MRC L'ÉRABLE	MRC NICOLET-YAM.	TOTAL
Préparation terrain	158 189,90 \$	132 577,50 \$	106 919,49 \$	101 293,25 \$	49 969,00 \$	548 949,14 \$
Reboisement	217 835,52 \$	145 225,84 \$	98 200,58 \$	180 555,89 \$	59 079,25 \$	700 987,08 \$
Entretien plantation	182 220,15 \$	97 786,30 \$	93 094,20 \$	80 223,75 \$	58 357,50 \$	511 681,90 \$
T. Non-commerciaux	13 041,50 \$	1 510,00 \$	2 180,00 \$	42 992,00 \$	0,00 \$	59 723,50 \$
Trait. Commerciaux	115 324,00 \$	30 131,00 \$	42 670,50 \$	35 886,50 \$	1 644,00 \$	225 656,00 \$
Drainage et voirie	122 886,44 \$	73 456,26 \$	48 959,51 \$	77 126,51 \$	24 408,00 \$	346 836,72 \$
Plan de gestion	8 020,00 \$	9 580,00 \$	2 730,00 \$	10 595,00 \$	3 115,00 \$	34 425,00 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>817 517,51 \$</b>	<b>490 226,90 \$</b>	<b>394 754,28 \$</b>	<b>528 672,90 \$</b>	<b>196 572,75 \$</b>	<b>2 428 169,34 \$</b>
%	<b>33,7 %</b>	<b>20,2 %</b>	<b>16,2 %</b>	<b>21,8 %</b>	<b>8,1 %</b>	<b>100 %</b>



**MRC 1998-1999**

ACTIVITÉ	MRC ARTHABASKA	MRC BÉCANCOUR	MRC DRUMMOND	MRC L'ÉRABLE	MRC NICOLET-YAM.	TOTAL
Préparation terrain	214 132,29 \$	133 512,70 \$	153 268,50 \$	142 315,00 \$	46 554,00 \$	689 782,49 \$
Reboisement	252 825,10 \$	140 574,15 \$	96 270,64 \$	193 774,20 \$	63 791,81 \$	747 235,90 \$
Entretien plantation	225 237,25 \$	128 519,22 \$	78 375,50 \$	106 008,50 \$	46 608,60 \$	584 749,07 \$
T. Non-commerciaux	19 304,00 \$	2 184,00 \$	1 188,00 \$	45 634,00 \$	3 276,00 \$	71 586,00 \$
Trait. Commerciaux	94 889,00 \$	78 254,32 \$	34 521,50 \$	25 811,50 \$	15 379,50 \$	248 855,82 \$
Drainage et voirie	112 181,61 \$	62 373,07 \$	38 542,83 \$	45 979,70 \$	19 521,98 \$	278 599,19 \$
Plan de gestion	15 175,00 \$	12 700,00 \$	5 705,00 \$	13 665,00 \$	3 235,00 \$	50 480,00 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>933 744,25 \$</b>	<b>558 117,46 \$</b>	<b>407 871,97 \$</b>	<b>573 187,90 \$</b>	<b>198 366,89 \$</b>	<b>2 671 288,47 \$</b>
%	<b>34,9 %</b>	<b>20,9 %</b>	<b>15,3 %</b>	<b>21,5 %</b>	<b>7,4 %</b>	<b>100 %</b>





### Vérification opérationnelle 1998-1999

Le mandat de la vérification opérationnelle était assuré, pour la dernière année, par le ministère des Ressources naturelles. Le cahier de charge convenu entre le MRN et l'AFBF précisait la nature et l'intensité de la vérification à effectuer. Essentiellement, la vérification opérationnelle consiste à évaluer l'atteinte des objectifs sylvicoles. Plus spécifiquement, la vérification opérationnelle vise, entre autres les objectifs suivants :

- Vérifier la conformité des interventions des conseillers forestiers avec les cahiers d'instructions de l'Agence
- Valider les informations fournies par les producteurs et les conseillers forestiers
- Évaluer les modalités d'application prévues dans les cahiers d'instructions
- Assurer un soutien technique aux conseillers forestiers.

Le niveau de vérification opérationnelle visé pour 1998-99 était de 15 % pour un groupe identifié de prescriptions et 15 % des rapports d'exécution. La sélection des projets à vérifier est faite aléatoirement en utilisant le système de gestion des forêts privées (SGFP). Cependant, pour le reboisement, la sélection se fait manuellement au hasard. L'Agence a aussi sélectionné des projets et a demandé au MRN de faire la vérification opérationnelle sur ces projets ciblés. Le sommaire des résultats est présenté ci-après. Des résultats plus détaillés sont présentés en annexe II.

Les conseillers forestiers ont présenté 2,234 prescriptions de travaux sylvicoles à l'Agence et 1,899 rapports d'exécution ont été fournis en annexe aux factures. Notons que 3,868 propriétaires forestiers détiennent leur statut de producteurs forestiers reconnus.

Les résultats, tous conseillers confondus, donnent le bilan suivant :





**Bilan de vérification opérationnelle 1997-1998 :**

Conformité des prescriptions (Services Techniques)	<u>1997-1998</u>	<u>1998-1999</u>
Administratif	97 %	99 %
Technique	99 %	98 %
Terrain	95 %	96 %
Conformité des rapports d'exécution (Services Techniques)	<u>1997-1998</u>	<u>1998-1999</u>
Administratif	100 %	99 %
Technique	96 %	99 %
Qualité	97 %	98 %
Quantité	89 %	95 %
Conformité de l'exécution des travaux	<u>1997-1998</u>	<u>1998-1999</u>
Préparation de terrain	100 %	100 %
Plantation	94 %	95 %
Entretien	96 %	93 %
Trait. Non commerciaux	100 %	100 %
Trait commerciaux	100 %	100 %
Drainage, voirie	98 %	100 %
Général	97 %	97 %

**AUTRES ACTIVITÉS**

**Groupe de travail sur le coût des travaux sylvicoles**

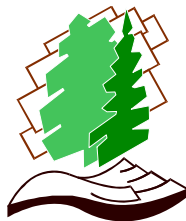
Afin de donner suite à la décision issue de la rencontre des Décideurs de mars 1998, l'Agence a procédé à l'évaluation du coût des travaux sylvicoles. Avec la participation des conseillers forestiers, les coûts réels des travaux ont été évalués et mis en comparaison avec l'aide financière accordée au cours des années 1996-97, 1997-98.

Au terme de cet exercice, l'AFBF confirme que globalement l'aide financière ne dépasse pas 80 % des coûts préétablis pour l'ensemble des travaux d'aménagement.

**Amélioration continue**

L'Agence a procédé, au cours de l'exercice 1998-99 à un examen des ses processus de planification, de livraison et de suivi du programme d'aide. Elle a confié le mandat à Del Degan, Massé & Associés inc. et le rapport a été déposé récemment. Il fera l'objet d'étude au cours des prochains mois afin de dégager des consensus et d'établir des plans d'action. Une copie du rapport sera transmise au MRN.



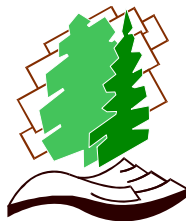


Au cours de la dernière année, plusieurs activités se sont ajoutées, notamment :

- Évaluation des dommages aux boisés et recommandations aux propriétaires. Avec l'appui financier du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II) et de Développement des ressources humaines Canada, les conseillers forestiers ont procédé à 484 évaluations de dommages.
- Évaluation des dommages aux érablières. Un contrat de service intervenu entre le MAPAQ et l'AFBF a permis aux conseillers forestiers de réaliser 225 évaluations de dommages + 4 au fédéral. Les résultats étaient transmis au MAPAQ qui pouvait ainsi déterminer les montants de dédommagement aux producteurs acéricoles.
- Production de pochettes d'informations aux producteurs de boisés affectés par le verglas de janvier 1998 réalisées grâce à la participation financière de DRH-Canada de Drummondville et l'appui technique du personnel du MRN à Québec. Ces pochettes informent les propriétaires sur les conséquences du verglas, la façon d'évaluer les dommages aux plantations, la mise en marché, les programmes et les intervenants.
- L'ébauche d'une collaboration entre les partenaires forestiers régionaux et le Collectif en formation agricole du Centre-du-Québec où l'objectif poursuivi est la mise en commun des ressources afin de pouvoir offrir à tous les propriétaires de boisés du territoire, des cours de formation liés à l'aménagement forestier. Les ouvriers sylvicoles et le personnel des conseillers forestiers pourraient éventuellement profiter de ce partenariat pour accroître leur formation dans leur domaine respectif.
- Contribution au journal Forum distribué à tous les producteurs agricoles, les propriétaires de boisés et les intervenants régionaux paraîtra 6 fois par année et est distribué dans toute la région Centre-du-Québec. Le personnel de l'Agence a écrit plusieurs articles dans ce journal et les partenaires de l'Agence sont invités à utiliser ce moyen pour informer les propriétaires de boisés.







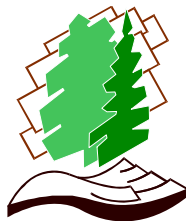
## LA REPRÉSENTATION

La création d'une nouvelle structure régionale, associée à la création d'une nouvelle région administrative, a créé une dynamique particulière. Ainsi le président de l'Agence, M. Pierre Gaudet siège au conseil d'administration de la Corporation de développement Agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec (CDAFCQ) à titre de représentant du secteur forestier. La création de la nouvelle région a amené la mise en place du Conseil régional de concertation et de développement du centre du Québec (CACDCQ). Le secteur forêt a alors été associé au secteur agroalimentaire au sein de ce CRD.

Ces deux structures sont appuyées au plan local dans chacune des MRC par des Tables sectorielles agroalimentaires-forêt. Notons enfin, au chapitre de la représentation les activités et événements suivants :

- Participation à la consultation publique sur la révision du Régime forestier
- Participation à la séance d'audition de la Régie des marchés agricoles du Québec du Plan conjoint du Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec
- Participation au comité de rédaction du journal Forum
- Participation au comité de vigie de la CDAFCQ
- Participation au comité inter MRC pour le projet de géomatrisation à l'échelle régionale
- Signature d'une entente MAPAQ-AFBF portant sur l'échange de données numériques
- Participation, en collaboration avec le MRN, au colloque annuel sur l'acériculture à Victoriaville
- Participation à la réunion provinciale des Agences, tenue le 12 mars 1999
- Participation à la journée de démonstration forestière organisée par la Table Agroforestière de l'Érable au Domaine Fraser.





## RAPPORT SUR LE PPMV

### POURQUOI UN PPMV ?

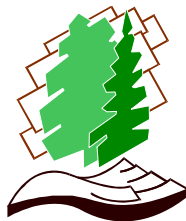
Rappelons que c'est pour résoudre les problèmes appréhendés de surexploitation et de dégradation du milieu forestier privé que s'est tenu un *Sommet sur la forêt privée* du Québec, en mai 1995. Les partenaires de la forêt privée, alors réunis, se sont engagés à mettre sur pied les moyens qui assureront la protection du milieu forestier et le financement d'une mise en valeur durable des ressources forestières. La confection et l'application d'un PPMV, à l'échelle du territoire des agences, ont été identifiées comme les moyens qui permettront aux partenaires de rencontrer cet engagement de développement durable en forêt privée. Il a également été convenu que l'absence d'un tel plan entraînerait le désengagement du gouvernement du Québec dans toute forme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée (C.S.S. 1999). C'est pourquoi les partenaires qui forment l'Agence forestière des Bois-Francs travaillent activement à la réalisation d'un PPMV qui sera applicable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2000.

### TRAVAIL ACCOMPLI DU 1 AVRIL 1998 AU 31 MARS 1999 ET TRAVAIL À FAIRE JUSQU'À LA FIN DÉCEMBRE 1999

#### Volet du calcul de la possibilité forestière (connaissance écologique, territoriale et forestière)

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Réalisation du Cadre écologique de référence de l'Agence forestière des Bois-Francs (CER).	Contrat donné au Ministère de l'environnement, direction de la conservation du patrimoine écologique
Numérisation du parcellaire forestier	Marie-Claude Gallant et François Brassard
Numérisation des centroïdes des peuplements écoforestiers	Contrat à Odette Ruest, consultante en géomatique forestière.
Préparation des données écoforestières et d'inventaire forestier du MRN pour le territoire	François Brassard et Martin Rodrigue
Numérisation des affectations du territoire des MRC	Martin Rodrigue
Réalisation de cartes thématiques : les forêts poussent sur quels dépôts et quels drainages dans la région ?	Martin Rodrigue, François Brassard et Caroline St-Pierre
Intégration des données du CER, de la cartographie écoforestière et de l'inventaire forestier : formation du formulaire pour les diagnostics sylvicoles	François Brassard, Martin Rodrigue, Guy Lessard (CERFO), François Pelletier (CERFO), Vincent Gerardin (MEF) et Patrick Beauchesne (MEF)
Formation du territoire et compartimentation	François Brassard, Martin Rodrigue, Guy Lessard (CERFO), François Pelletier (CERFO), Vincent Gerardin (MEF) et Patrick Beauchesne (MEF)





TRAVAIL À FAIRE	RÉALISÉ PAR :
Diagnostiques sylvicoles (analyse des strates)	François Brassard, Daniel St-Hilaire (SSAD), Richard Caron (MRN), François Laliberté (CFRQ), Luc Bournival, Michel Déry (GFNY), François Pelletier (CERFO), Gaston Martineau (GAFLM)
Regroupement pour l'aménagement et la simulation	François Brassard, Daniel St-Hilaire (SSAD), Richard Caron (MRN), François Laliberté (CFRQ), Luc Bournival, Michel Déry (GFNY), François Pelletier (CERFO), Gaston Martineau (GAFLM) et Simon-Pierre Fortin (comité PPMV)
Production des courbes de croissance pour les strates	François Brassard, Jacques Moisan et CERFO
Conception des travaux sylvicoles usuels	François Brassard, Jacques Moisan et CERFO
Assemblage des stratégies sylvicoles applicables aux différents compartiments	François Brassard, Jacques Moisan et CERFO
Sommation des résultats	François Brassard, Jacques Moisan et CERFO
Simulation des différents groupes de calcul selon les niveaux actuels d'intervention sylvicole	François Brassard, Jacques Moisan et CERFO
Second calcul en fonction d'un aménagement sylvicole plus intensif	François Brassard, Jacques Moisan et CERFO

VOLET CONNAISSANCE DES PROGRAMMES D'AIDE, DE LA MISE EN MARCHÉ DU BOIS ET DES AUTRES RESSOURCES FORESTIÈRES (DOCUMENT DE CONNAISSANCE)

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Description des programmes d'aide à la mise en valeur des boisés privés	François Brassard, Marylène Plante et Jacques Moisan
Portrait de la forêt privée du Centre-du-Québec (producteurs forestiers, aide financières, etc.)	Marylène Plante et Éric Giguère
Portrait des travaux sylvicoles effectués par l'entremise des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées du Centre-du-Québec de 1993 à 1997	Marylène Plante
Portrait de la récolte et la mise en marché du bois dans la région Centre-du-Québec	Marylène Plante et Éric Giguère
Portrait des Productions agroforestières dans le Centre-du-Québec	Marylène Plante et François Brassard
TRAVAIL À FAIRE	RÉALISÉ PAR
Approbation du tome 1 du document de connaissance	Comité PPMV et comité MRC
Portrait et analyse de l'importance économique des activités liées aux forêts privées du Centre-du-Québec	Contrat donné à Éric Giguère, économiste
Portrait et analyse des activités liées à la faune des forêts privées de la région.	?





Portrait et analyse des activités récréotouristiques liées aux forêts privées de la région.	?
Cycles écologiques	?
Protection du paysage	Josée Pâquet (FPBQ), le CRCDCQ, François Brassard et le comité MRC
Protection des sols et des eaux liées au milieu forestier	?

**Volet de l'arrimage du PPMV avec les Schémas d'aménagement des MRC**

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Critique du document préliminaire	Comité MRC, Comité PPMV
Identification des objectifs multiressources avec les aménagistes des MRC	Comité MRC
Identification des sites d'intérêt	François Brassard et les aménagistes des MRC
Identification des objectifs multiressources des MRC	Comité MRC
Début d'une analyse régionale des affectations des MRC	Comité MRC, Martin Rodrigue
Détermination d'un plan d'action sur la réglementation de l'abattage d'arbres	Comité MRC, Ghislain Leblond et Martin Plante
TRAVAIL À FAIRE	RÉALISÉ PAR
Arrimage du PPMV aux affectations territoriales des MRC et aux objectifs multiressources fixés par les MRC	Comité MRC
Mise sur pied de mesures efficaces pour contrôler l'abattage des arbres sur l'ensemble du territoire	Comité MRC
Approbation du PPMV par les MRC	Comité MRC

**VOLET CONSULTATION**

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Table des propriétaires (2 rencontres réalisées sur 3)	François Brassard, Jacques Moisan, Marylène Plante, Pierre Gaudet, Gaston Roy, Marco Morin
Consultation publique (1 réalisée sur 2)	Marylène Plante, François Brassard, Jacques Moisan, Pierre Gaudet, Annie Lachance, Caroline St-Pierre,
Table multiressources forestières de la région Centre-du-Québec (0 sur 3 rencontres de réalisées)	François Brassard, Jacques Moisan, le CRCDCQ et Marylène Plante
TRAVAIL À FAIRE	RÉALISÉ PAR
Terminer les consultations	François Brassard, Jacques Moisan, Pierre Gaudet, Gaston Roy, Marco Morin





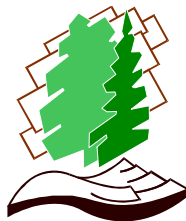
### Volet du sondage auprès des propriétaires

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Revue de littérature	Annie Lachance
Confection de la méthodologie de sondage	Annie Lachance
Constitution des listes et de l'échantillon	Martin Rodrigue et Annie Lachance
Constitution du questionnaire	Annie Lachance, Marylène Plante, François Brassard, Jacques Moisan et le comité PPMV
Pré-entrevues (17)	Annie Lachance
Constitution d'un formulaire de saisie des résultats	Annie Lachance et Martin Rodrigue
Entrevues (200 sur 400)	Annie Lachance et Marylène Plante
TRAVAIL À FAIRE	RÉALISÉ PAR :
Terminer les entrevues	Annie Lachance et Marylène Plante
Compilation des résultats	Annie Lachance et Marylène Plante
Analyse des résultats	Annie Lachance
Rapport sur le sondage auprès des propriétaires de boisés	Annie Lachance

### Volet biodiversité (forêt et faune)

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Démo de l'analyse de la biodiversité (rapport final à venir)	Pierre Larue et Pierre Blanchette (MEF)
Constitution d'une base de données pour les écosystèmes forestiers	Caroline St-Pierre
Portrait des écosystèmes forestiers	Caroline St-Pierre, François Brassard et Martin Rodrigue
TRAVAIL À FAIRE	RÉALISÉ PAR :
Portrait des habitats fauniques	Caroline St-Pierre
Portrait des espèces représentatives	Caroline St-Pierre
Portrait des espèces menacées ou vulnérables	Caroline St-Pierre
Cartographie des écosystèmes forestiers et des espèces ciblées	Caroline St-Pierre, Martin Rodrigue et François Brassard
Analyse de la qualité des habitats fauniques	Caroline St-Pierre, François Brassard
Analyse des écosystèmes forestiers	Caroline St-Pierre, François Brassard
Intégration des besoins en biodiversité à la programmation sylvicole du PPMV	Caroline St-Pierre, François Brassard et le comité PPMV





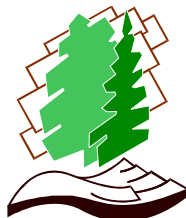
**Volets de la détermination des objectifs et des stratégies (moyens) du PPMV**

TRAVAIL À FAIRE	RÉALISÉ PAR :
Détermination des objectifs, des stratégies et des indicateurs pour la sylviculture	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Détermination des objectifs, des stratégies et des indicateurs pour le respect de la possibilité forestière (contrôle des coupes)	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Détermination des objectifs, des stratégies et des indicateurs pour la biodiversité	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Détermination des objectifs, des stratégies et des indicateurs pour les besoins sociaux et économiques	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Détermination des objectifs, des stratégies et des indicateurs pour l'information et de formation	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Intégration des stratégies du PPMV (liens entre sylviculture et respect de la possibilité et biodiversité et besoins socio-économiques et information et formation)	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC

**Volets programmation et mise en œuvre du PPMV de 2000 à 2005**

TRAVAIL À FAIRE	RÉALISÉ PAR :
Planification cartographique d'intégration des volets sylviculture et biodiversité	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Planification des actions à poser pour respecter la possibilité forestière (priorisation des travaux, mesures spéciales et réglementation efficace)	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
« Planification » des actions sociales et économiques	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Planification des actions d'information et de formation	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Elaboration des mécanismes d'adaptation du programme actuel au PPMV	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Elaboration des mécanismes d'application, de suivi et de vérification opérationnelle du PPMV	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC
Réalisation du budget nécessaire pour la mise en place du PPMV	Équipe PPMV, Comité PPMV et Comité MRC





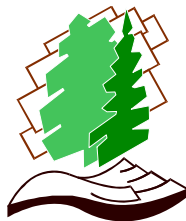
**Volet information**

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Site WEB de l'Agence forestière des Bois-Francs	Julie L�, infographiste, Franois Brassard, Jacques Moisan
Pr�sentation du Cadre �cologique de l'Agence foresti�re des Bois-Francs	Vincent Gerardin, Patrick Beuchesne (MEF) et Franois Brassard
Pr�sentation du travail de cartographie num�rique du PPMV dans le cadre du soutien aux PPMV donn� par la FPBQ	Franois Brassard
Pr�sentation du formulaire de diagnostics sylvicoles aux Conseillers forestiers et groupements du territoire de l'AFBF	Franois Brassard
Article : <i>L'Agence foresti�re des Bois-Francs qu'est que c'est ?</i> Forum, avril 99	Jacques Moisan
Article : <i>Propri�taires de for�ts la parole est � vous.</i> Forum, avril 99	Annie Lachance
Article : <i>Au Centre-du-Qu�bec : des for�ts � reconstruire ?</i> Forum, Avril 99	Franois Brassard
Article : <i>L'�il du sylviculteur au service de l'ac�riculteur.</i> Forum, Avril 99	Franois Brassard
TRAVAIL � FAIRE	R�ALIS� PAR :
Pr�sentation des r�sultats du Projet Paysage	Jos�e P�quet (FPBQ)
Articles dans le forum	�quipe PPMV

**Autres**

TRAVAIL ACCOMPLI	R�ALIS� PAR :
Participation � une journ�e d'information sur la consultation publique	Pierre Gaudet, Jacques Moisan et Franois Brassard
Participation � une journ�e d'information sur les donn�es foresti�res du MRN	Franois Brassard et G�rald Lapierre
Participation aux r�unions du projet de g�omatique r�gionale	Jacques Moisan et Franois Brassard
Participation � une journ�e d'information sur la g�omatique	Franois Brassard
Planification de la construction du PPMV	Franois Brassard et Jacques Moisan
Constitution de l'�quipe PPMV, d�termination des t�ches et suivi	Jacques Moisan et Franois Brassard
Coordination du projet de protection du paysage promu par le CRCDCQ	Franois Brassard, Jacques Moisan et C�line Brault





## PERSPECTIVES 1999-2000

L'année commencée le 1<sup>er</sup> avril 1999 sera l'année du PPMV. Le dépôt du Plan est prévu en décembre 1999. Il sera la synthèse des connaissances actuelles sur le territoire, la forêt qu'il supporte et les propriétaires qui la détiennent.

Le Plan fera la synthèse des problématiques telles que constatées par l'état de la forêt et exprimées par les propriétaires et les intervenants actifs aux tables de travail ou en consultation publique. Suivra une analyse qui dégagera des pistes prioritaires d'action. Ces pistes se traduiront en moyens à privilégier qui auraient aussi fait l'objet d'une consultation publique.

Enfin le rapport contiendra une série de recommandations dont les mises en application permettront de tendre vers le développement durable. Des recommandations seront aussi formulées quant aux suites à donner à ce travail qui aura mobilisé beaucoup de ressources et nécessité près de deux ans de travail.

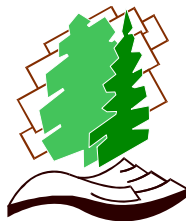
Au cours de l'année 1999-2000, l'Agence devra donner suite à la Décision de mars 1998 relativement à la démonstration à faire que l'aide financière ne dépasse pas 80 % du coût des travaux. Par ailleurs, le rapport de la firme Del Degan Massé et associés sur l'analyse des processus de la livraison du programme dans la région Centre-du-Québec sera étudié par le Conseil d'administration et permettra éventuellement de mettre en place plusieurs des recommandations formulées. D'autres discussions seront probablement nécessaires entre les partenaires pour dégager des consensus solides sur un certain nombre de suggestions issues du même rapport.

C'est aussi au cours de la présente année que l'Agence assurera la responsabilité de faire elle-même la vérification opérationnelle des travaux réalisés par les conseillers forestiers. Nous tentons actuellement de faire ce travail de façon efficace et efficiente. Le rapport Del Degan fait des propositions sur la façon de réaliser cette fonction. Nous examinerons en détail cette suggestion pour vérifier si elle permettra de faire mieux à moindre coût.

Céline Brault, adjointe administrative  
François Brassard, ing. f. M. Sc., coordonnateur du PPMV  
Jacques Moisan, ing. f. M. Sc., directeur général







## Annexe I

### LES CONSEILLERS FORESTIERS ACCRÉDITÉS

La liste qui suit montre les conseillers forestiers qui étaient accrédités pour la livraison du programme de mise en valeur sur le territoire de l'Agence forestière des Bois-Francs. Apparaissent aussi les noms des ingénieurs forestiers autorisés à signer les documents en regard de la livraison du programme.

#### **AMÉNAGEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE WOLFE**

215, 1<sup>ère</sup> avenue  
Ham-Nord (Québec) G0P 1A0  
*Sylvain Rajotte, ing. f.*  
*Martin Larrivée, ing. f.*

#### **GROUPEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE SAINT-FRANÇOIS**

345, rue du Parc Industriel  
Windsor (Québec) J1S 3A7  
*Ken Dubé, ing. f.*  
*Pierre Bellavance, ing. f.*

#### **CONSEILLERS FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.**

1515, rue St-Jean-Baptiste, suite 115  
Québec (Québec) G2E 5E2  
*Claude Bergeron, ing. f.*  
*Rémy Gingras, ing. f.*  
*François Laliberté, ing. f.*

#### **GROUPEMENT FORESTIER NICOLET- YAMASKA INC.**

9500, boul. du Parc industriel  
Secteur Sainte-Gertrude,  
Ville de Bécancour (Québec) G0X 2S0  
*Réjean Benoit, ing. f.*  
*Daniel Champoux, ing. f.*

#### **COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU BAS- SAINT-AURICE INC.**

1833, rue Georges, Casier postal. 881  
Shawinigan (Québec) G9N 6W2  
*Luc Bournival, ing. f.*

#### **SOCIÉTÉ SYLVICOLE ARTHABASKA- DRUMMOND INC.**

1000, 9<sup>e</sup> Rang Est  
Saint-Albert-de-Warwick (Qué.) J0A 1E0  
*Martin Plante, ing. f.*  
*Daniel St-Hilaire, ing. f.*

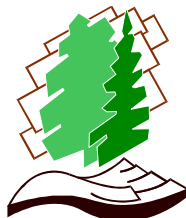
#### **GROUPEMENT AGRO-FORESTIER LOTBINIÈRE-MÉGANTIC INC.**

270, rue Saint-Pierre  
Sainte-Agathe (Québec) G0S 2A0  
*Stéphane Lebel, ing. f.*  
*Gaston Martineau, ing. f.*

#### **SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

1940, rue des Pins,  
Nicolet (Québec) J3T 1Z9  
*Ghislain Leblond, ing. f.*  
*Benjamin Gagnon, ing. f.*





## Annexe II

### RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE 1998-1999

#### RÉSUMÉ

Conformité administrative			
Prescription		Rapport d'exécution	
Nbre vérifié	Résultat (%)	Nbre vérifié	Résultat (%)
143	99	237	99

Groupe de travail		Préparation de terrain				Qualité moyenne : 95,5 %		
		Nombre de projets exécutés : <u>303</u>				Quantité : <u>1 046,7 ha</u>		
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformés (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	51	16,8	161	15,4	50	159	98,8	100

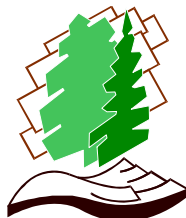
Groupe de travail		Plantation				Qualité moyenne : 92 %		
		Nombre de projets exécutés : <u>618</u>				Quantité : <u>1 313,2 ha</u>		
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformés (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	54	8,7	196,4	15	51	189,7	96,6	90

Groupe de travail		Entretien				Qualité moyenne : 95 %		
		Nombre de projets exécutés : <u>365</u>				Quantité : <u>1 192,54 ha</u>		
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformés (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	48	13,2	192,6	16,5	43	187,8	97,5	93

Groupe de travail		Traitements non commerciaux et commerciaux				Qualité moyenne : 95,5 %		
		Nombre de projets exécutés : <u>250</u>				Quantité : <u>536,52 ha</u>		
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformés (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	32	12,1	71,6	12,1	31	70,6	98,6	93

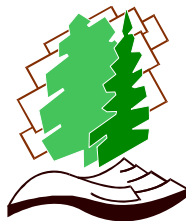
Groupe de travail		Drainage et voirie forestière				Qualité moyenne : 95 %		
		Nombre de projets exécutés : <u>363</u>				Quantité : <u>250,33 km</u>		
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformés (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	52	14,3	44,5	17,8	47	42,4	95,3	100





TOUS LES GROUPES DE TRAVAIL					Qualité moyenne : 95 %			
Nombre de projets exécutés : <u>1 899</u>					Quantité : <u>4 339,3 ha et km</u>			
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformes (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	237	12,5	666,1	15,4	222	649,5	97,5	96





### Annexe III

#### **LISTE DES TITULAIRES DE PERMIS QUI ONT CONTRIBUÉ AU FINANCEMENT DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS**

Abitibi-Consolidated  
Armand Duhamel et Fils inc.  
Bardeaux et cèdres St-Honoré  
Blanchette et Blanchette inc.  
Bois Daaquam inc.  
Boiscarvin inc.  
Carrier et Bégin inc.  
Clermond Hamel Ltée  
Commonwealth Plywood (Princeville)  
Daishowa inc. (Limoilou)  
Denisio Lebel inc.  
Dufault et Frère inc.  
Gérard Crête et Fils inc.  
Industries Maibec inc.  
Industries manufacturières Mégantic inc.  
J.A. Fontaine et Fils inc.  
Kruger inc.  
L. H. Plante et Fils inc.  
Les Entreprises J.M. Champeau inc.  
Les Paniers P. & P. inc.  
Les Produits forestiers D.G. Ltée  
Matériaux et surplus Lefebvre inc.  
Menuiserie d'East Angus inc.  
Multibois F. L. inc.  
Panneaux Malette O.S.B. inc.  
Papiers Domtar inc. (Windsor)  
Produits forestier Domtar inc.  
Scierie Alexandre Lemay et Fils inc.  
Scierie Bel Ache Ltée  
Scierie Claude Plante  
Scierie Cojovi enr.  
Scierie Jules Laflamme inc.  
Scierie La Patrie inc.  
Scierie Leduc (Daishowa)  
Scierie Lucien Cardin  
Scierie Melbourne (1989) inc.  
Scierie Saint-Anselme inc.  
Scierie St-Louis enr.  
Scierie Tech inc.  
Scierie Valcourt inc.  
SKW Canada inc.  
Stella Jones inc.  
Vexco inc.  
Wilfrid Paquet et Fils Ltée





*Vous pouvez rejoindre l'Agence  
forestière des Bois-Francs au  
40, route de la Grande-Ligne  
Victoriaville G6P 6R9*

*Téléphone (819) 752-4951  
Télécopieur (819) 752-3623  
Courriel [afb@ivic.qc.ca](mailto:afb@ivic.qc.ca)*

*Mise en page effectuée par :*

**G**inette  
**B**édard

Certificat univ. Gestion du travail de bureau

Tél : 819-758-9559

Gestion d'information

